

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5046 - MERCREDI 9 JUILLET 2025

HYDROCARBURES

Des mesures pour juguler
la pénurie du carburant

Face à la pénurie récurrente et persistance du carburant qui impacte le quotidien des Congolais depuis plusieurs mois, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a annoncé des dispositions prises pour remédier à cette situation.

Bruno Jean Richard Itoua qui s'exprimait lundi devant le parlement, lors de la séance de questions orales avec débats au gouvernement, a indiqué qu'un planning d'importation massive des produits pétroliers a été mis en place par la Société nationale des pétroles du Congo afin d'offrir 105 jours d'autonomie de consommation pour le super carburant et 70 jours pour le gasoil.

Page 3



INTERVIEW

Etats-Unis/Congo : « Nos relations sont pleines de nouvelles opportunités »

Coopération bilatérale, appui financier, suspension des visas aux ressortissants congolais, aides au développement et possible fermeture ou relocalisation de la représentation diplomatique américaine, l'ambassadeur des Etats-Unis en République du Congo, Eugene S. Young, salue, dans une interview exclusive d'adieu, les relations pleines de nouvelles opportunités passionnantes entre Brazzaville et Washington.

« Au cours des trois dernières années, j'ai été témoin du développement et du renforcement de l'amitié et de la coopération entre nos deux pays dans de nombreux domaines, notamment la sécurité, l'éducation, la protection de l'environnement, la santé et le commerce. Aujourd'hui, les relations entre les États-Unis et le Congo sont pleines de nouvelles opportunités passionnantes se focalisent sur la promotion de la paix, la construction de nouveaux partenariats (...) », a déclaré le diplomate américain.

Page 9



Eugene S. Young, Ambassadeur des États-Unis en République du Congo/Photo Ambassade

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'UAT

La candidature du Congo présentée à Genève

La République du Congo a annoncé le 7 juillet, au cours du forum sur la gouvernance francophone et de l'Intelligence artificielle, la candidature de Luc Missidimbazi au poste de secrétaire général de l'UAT aux ministres et chefs de

délégations africaines présents au sommet mondial de la société de l'information qui se tient à Genève en Suisse. Annoncée publiquement lors de la clôture du Salon Osiane qui s'est tenu du 13 au 16 mai à Braz-

zaville, cette candidature a été également évoquée lors de la 26^e session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) à Dakar.

Page 3

BEPC 2025

Organisateurs et candidats attendus au résultat

Les acteurs impliqués dans l'organisation du Brevet d'études du premier cycle (Bepc) prennent part à un séminaire de renforcement des capacités pour réussir leurs missions. Ils ont été appelés à l'obligation des résultats par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou.



Les acteurs impliqués dans l'organisation du BEPC lors du séminaire DR

ÉDITORIAL

Solidarité

Page 2

ÉDITORIAL

Solidarité

Étendre davantage la protection sociale de sorte à ne laisser aucun groupe vulnérable en marge du processus revient à placer la solidarité au cœur des enjeux de l'action humanitaire. C'est cet engagement que les spécialistes de la question, réunis récemment à Kinkala, dans le département du Pool, ont souscrit en validant la Stratégie nationale de la protection sociale non contributive.

Celle-ci couvre, dans un cadre de solidarité nationale consolidée, un large ensemble des prestations en faveur des ménages pauvres afin de les protéger des risques sociaux en tous genres, sans réclamer une quelconque contribution financière préalable. Ainsi pourront-ils se prendre en charge, investir dans la santé et l'éducation des enfants issus de ces groupes en situation de précarité.

La Stratégie nationale de la protection sociale non contributive s'est donnée pour mission de traduire ces aspirations dans les faits, à travers plusieurs piliers qui sont : garantir un socle de revenu décent, faciliter l'accès aux services essentiels pour le développement humain, promouvoir les opportunités d'emploi, développer l'économie sociale et solidaire.

Les bénéficiaires attendent maintenant d'en voir la matérialisation. La solidarité de l'État, incluant la protection sociale non contributive, va s'affermir au regard des programmes en cours d'exécution. Elle devra surtout être perçue comme un outil de protection des personnes vulnérables exposées à toute forme d'exclusion sociale visant à réduire leur vulnérabilité et favoriser leur inclusion dans la société.

Les Dépêches de Brazzaville

BEPC 2025

Organisateurs et candidats attendus au résultat

En dehors des candidats, il y a aussi les acteurs impliqués dans l'organisation du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui ont l'obligation des résultats. Le 8 juillet à Brazzaville ils ont, en effet, pris part à un séminaire de renforcement des capacités mettant à leur disposition des outils pour réussir leurs missions.



Les acteurs impliqués dans l'organisation du BEPC lors du séminaire DR

Le BEPC à l'ère du numérique : enjeux et cadre opérationnel de la saisie informatisée des notes ; cadre juridique de la prévention de la fraude pendant le déroulement des épreuves ; sécurisation des acteurs, des biens et des centres d'examen ; organisation opérationnelle du déroulement des épreuves sont des thèmes sur lesquels ont porté les communications ayant ponctué le séminaire de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'organisation du BEPC dont les épreuves débuteront le 15 juillet sur toute l'étendue du territoire national. Les acteurs concernés ne sont autres que l'équipe pédagogique, les membres du jury, les chefs de

centres, les délégués de la commission antifraude, les agents de sécurité... Selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, ce séminaire a permis de rappeler aux participants les textes régissant l'organisation de cet examen d'État, de renforcer leurs compétences, de prévenir les risques de fraude ou d'abus en garantissant un traitement équitable à tous les candidats.

« L'organisation du BEPC ne tolère aucune improvisation. Cet examen exige une mobilisation sans faille, une éthique professionnelle irréprochable, une parfaite connaissance des responsabilités

dévolues à chacun des acteurs que vous êtes », a-t-il déclaré en appelant ces derniers à être des modèles d'intégrité car le succès de cette session repose en grande partie sur la qualité de leur travail. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a par ailleurs averti : « Je tiens à rappeler que tout candidat reconnu coupable de fraude s'expose à une exclusion de trois ans de toute participation aux examens d'État singulièrement au BEPC. De même, tout personnel impliqué fera l'objet d'un signalement et d'une procédure disciplinaire conformément aux dispositions en vigueur ».

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CARBURANT

Des mesures préconisées face à la pénurie

Interpellé par les députés au cours de la séance de questions orales avec débats au gouvernement, le 4 juillet, sur la pénurie du carburant et ses conséquences, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a dévoilé les mesures préconisées par le gouvernement pour y remédier.

Selon Bruno Jean Richard Itoua, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a publié « *un planning d'importation massive des produits pétroliers, offrant ainsi 105 jours d'autonomie de consommation pour le super carburant, 70 jours pour le gasoil, en plus de la production de la Coraf, pour la période juillet-août. Les premières cargaisons sont arrivées, deux autres sont attendues avant le 10 juillet. C'est ce qui justifie d'ailleurs le retour progressif à l'équilibre actuellement* », a-t-il assuré.

S'agissant des mesures conjoncturelles préconisées, le ministre a évoqué, entre autres, le rétablissement de l'approvisionnement en brut de la Congolaise de raffinage (Coraf) ; l'amélioration des performances du Chemin de fer Congo Océan, qui serait un élément positif pour le transport massif. Il a aussi parlé de l'exploitation de quelques stockages supplémentaires ; la constitution des trois types de stocks réglementaires permet-



tant de disposer de deux mois de consommation nationale. Le gouvernement a également annoncé la mise en place d'une opération dite « Coup de poing » qui consiste à faire des approvisionnements massifs et réguliers par la Coraf et par les importations.

Parlant des mesures structurelles, le ministre des Hydrocarbures a souligné la nécessité d'élaborer un modèle économique de pilotage sous-secteur aval pétrolier afin d'étudier les conditions sur l'ensemble du pays. A côté de cette mesure essentielle, l'exécutif

compte sur la concrétisation du projet de construction de l'oléoduc entre Pointe-Noire et Brazzaville, dont l'accord a été signé avec la Fédération de Russie. Une fois concrétisé, ce projet permettra au Congo de disposer de trois dépôts d'une capacité de stockage de 300 000 m³, soit 3 fois la capacité actuelle de la Société commune de logistique (Sclog).

Bruno Jean Richard Itoua que la pénurie de carburant sur le marché national depuis plusieurs mois est due à l'insuffisance de l'offre des produits pétroliers par rapport à la demande natio-

nale. « *Notre raffinerie en effet, la Coraf, ne produit que 60 % des besoins nationaux en produits pétroliers. Le reste est fourni par les importations... La principale cause de ce déséquilibre est d'ordre économique, liée au déficit chronique du sous-secteur aval pétrolier, du fait des coûts des produits pétroliers qui sont largement supérieurs aux prix de vente sur le marché. Les effets décrits sont des manifestations de tout marché en déséquilibre qui essaie de s'auto-équilibrer, malheureusement avec la prolifération*

de nombreuses antivolants qu'il a citées », a-t-il déploré, faisant allusion aux mauvaises pratiques observées actuellement dans les stations-services.

Le ministre a par ailleurs rappelé aux députés la solution recommandée par la mission d'assistance technique commise par le Fonds monétaire international. Il s'agit notamment de la mise en œuvre de l'une de ses principales propositions consistant à déréguler les prix de vente des produits pétroliers sur le marché national. La conséquence directe étant l'augmentation des prix réduisant drastiquement l'accès au carburant d'une certaine catégorie de populations. « *Cette proposition n'a encore reçu ni l'assentiment du président de la République, ni bien entendu en conséquence celui du gouvernement qui préconise en revanche un certain nombre de mesures alternatives à court, moyen et pourquoi pas à long terme. Nous allons décider rapidement* », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'UAT

La candidature du Congo présentée à Genève

Au cours du forum sur la gouvernance Francophone du numérique et de l'IA à Genève, Suisse, la République du Congo a annoncé la candidature aux ministres et chefs de délégations africaines présents au sommet mondial de la société de l'information. Un panel a permis au candidat, Luc Missidimbazi, de présenter sa vision stratégique

Cette candidature était déjà annoncée publiquement lors de la clôture du Salon Osiane, tenu à Brazzaville du 13 au 16 mai de cette année. Quelques jours plus tard, elle a été évoquée à nouveau lors de la 26^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT), tenue du 28 au 30 mai 2025 à Dakar, au Sénégal. Une nouvelle occasion pour Luc Missidimbazi, Conseiller du Premier ministre congolais en matière des postes et des communications électroniques et promoteur du salon Osiane, candidat au poste de secrétaire général de l'UAT, d'exprimer sa volonté de mobiliser les pays membres pour plus d'engagements face aux défis continuent liés à la transformation numérique.

À Genève, Luc Missidimbazi a appelé à l'unité et au leadership africain au sommet mondial de la Société de l'information. Justifiant sa présence à cette rencontre, il a adressé une lettre dont la teneur est la suivante : « *Je me permets de m'adresser*

à vous avec humilité mais aussi avec conviction, en tant que candidat au poste de Secrétaire général de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) pour la période 2026-2030 ».

Et de poursuivre en ces termes : « *Ce rendez-vous mondial nous rappelle à quel point la transformation numérique est devenue une dimension essentielle de la souveraineté, du développement économique et de la cohésion sociale. L'Afrique a des talents, des idées et une jeunesse dynamique. Mais nous devons collectivement franchir un cap : celui d'une Afrique qui pèse, propose, influence et surtout unit pour apporter des réponses en adéquation avec les attentes de nos populations. Ma candidature s'inscrit dans cette ambition. Elle vise à faire de l'UAT*



Des participants au Forum sur la gouvernance Francophone du numérique et de l'IA à Genève 2025DR

une organisation plus agile, plus inclusive, capable de faire entendre la voix africaine dans toutes les enceintes internatio-

nales, tout en renforçant les capacités nationales et régionales, et à faciliter l'engagement de nos pays dans la gouvernance

équilibrée et harmonieuse de notre cyberspace africain. Il s'agit d'accélérer la connectivité universelle, de promouvoir des contenus africains, de sécuriser notre cyberspace, de créer un cadre commun de la protection de nos données et de défendre nos intérêts communs, dans un contexte de forte concurrence géopolitique et technologique. ».

Il a conclu en sollicitant respectueusement leur soutien politique, leur écoute stratégique, et leur confiance. « *L'Afrique ne peut gagner qu'unifiée. Ce poste est une opportunité de renforcer notre cohésion continentale et d'ouvrir un nouveau cycle d'innovation numérique au service de nos peuples. Je reste naturellement à votre disposition pendant ce sommet pour un échange plus direct, fraternel et constructif* ».

Marie Alfred Ngoma



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE CONFORMITE DU PLAN D'AMENAGEMENT DU PARC NATIONAL NOUABALE-NDOKI

1. Contexte

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des espaces sauvages. Présente dans près de 60 pays à travers le monde, l'organisation a son siège à New York. La WCS travaille activement en République du Congo depuis plus de 30 ans, apportant un soutien technique et financier à la gestion des aires protégées et à l'identification de zones clés pour la biodiversité. Elle gère notamment le Parc National de Nouabalé-Ndoki et la Réserve Communautaire du Lac Télié.

La WCS a également participé à la gestion et/ou à la création d'autres aires protégées au Congo, c'est le cas Parc National Conkouati-Douli, le parc National Ntokou-Pikounda, la réserve Lefini et le parc National Ogooué- Leketé. Plus récemment, elle a apporté son expertise dans le processus de classement de trois Aires Marines Protégées de Loango, de Mvassa et l'extension marine du Parc National Conkouati-Douli.

La WCS a notamment contribué à la création du Parc National de Nouabalé-Ndoki en 1993 et soutient sans interruption les activités de gestion du parc et de sa zone périphérique. Son appui concerne plusieurs domaines : la gestion du parc, la lutte anti-bronchage, la recherche et le suivi écologique, la formation, l'éducation et la sensibilisation des populations, la mise en place d'infrastructures, ainsi que l'écotourisme.

Le Parc National Nouabalé-Ndoki (PNNN), l'une des aires protégées dans lesquelles WCS est en partenariat avec le Ministère de l'Économie Forestière, fait partie d'un complexe transfrontalier de trois aires protégées contiguës constitué du PNNN au Congo. Il est complété par le Parc National de Lobéké (PNL) au Cameroun et par les Aires Protégées de Dzanga-Sangha (APDS), incluant les parcs nationaux de Dzanga et de Ndoki ainsi que la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha, en République centrafricaine (RCA).

En 2000, les trois pays ont signé l'Accord de Coopération Tri-National de la Sangha (TNS) pour mettre en place une gestion concertée de l'ensemble de ces aires protégées. Dans ce cadre, trois protocoles ont été établis et mis en œuvre pour (i) la lutte anti-bronchage (LAB); (ii) la libre circulation du personnel et des touristes dans le TNS; et (iii) la mise en place d'une brigade de LAB tripartite.

En 2012, le TNS a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (SPM) tri-national de la Sangha. Ce complexe transfrontalier est situé au cœur d'une bande forestière de quelques centaines de kilomètres de large qui assure la connectivité entre le grand massif des forêts guinéennes et celui des forêts de la République Démocratique du Congo (RDC), entre les savanes des Plateaux Batéké (Congo, Gabon) et la limite septentrionale des forêts du Bassin du Congo.

En mai 2013, la WCS a signé un accord de partenariat avec le gouvernement congolais, représenté par le Ministère de l'Économie Forestière, pour assurer la gestion et le financement durables du PNNN. Cet accord prévoit la création d'une fondation reconnue d'utilité publique à laquelle les deux parties (WCS et gouvernement du Congo) délèguent la gestion du

parc. Dans ce contexte, un plan d'aménagement du Parc National de Nouabalé-Ndoki pour la période 2023-2032 a été élaboré et adopté par les différentes parties prenantes au niveau local et départemental. Pour que le plan soit approuvé par le gouvernement, il est impératif de mener les études d'impact environnemental (EIE).

Cependant, le contexte du PNNN étant particulier, il nécessite l'obtention d'un certificat de conformité du ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), délivré à l'issue d'un audit de conformité réalisé par un cabinet d'étude agréé par le MEDDBC.

Il est donc prévu un audit environnemental et social de mise en conformité, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en République du Congo. La WCS recherche ainsi des bureaux ou cabinets/conseils capables de mener cet audit en deux phases : la phase d'exploitation ; la phase de fermeture, de démantèlement et de réhabilitation du site.

2. Objet du marché et tâches

2.1 Objet :

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt concerne la réalisation d'un audit environnemental et social de mise en conformité.

Étant donné qu'il s'agit d'un avis de manifestation d'intérêt, cet avis a pour but de susciter l'intérêt des bureaux ou cabinets/conseils éventuels pour une sélection en vue de réaliser cet audit.

La WCS décidera de signer un contrat cadre avec le Bureau ou Cabinet/Conseils, le plus pertinent.

2.2 Tâches

- Élaborer les termes de référence de l'audit environnemental et social de conformité du plan d'aménagement du Parc National de Nouabalé-Ndoki.

- Fournir des indications précises sur lesquelles l'audit environnemental et social doit porter.

- Faire valider les termes de référence de l'audit environnemental et social de conformité du plan d'aménagement du parc auprès du MEDDBC.

- Mettre en conformité les activités et installations du parc avec les exigences légales et réglementaires, les normes en vigueur et les accords internationaux, afin de garantir la protection de l'environnement et de la santé humaine.

- Soumettre au MEDDBC le document d'analyse réalisé en vue de sa validation.

N.B : La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Tout bureau ou Cabinet/Conseil sélectionné doit se référer aux lignes directrices pour l'élaboration des Termes de référence de l'Audit Environnemental et social de mise en conformité ainsi qu'aux éléments de référence des TDRs d'un Rapport EIE.

3. Conditions de participation

3.1. Eligibilité

a. Le présent appel d'offres est ouvert uniquement aux bureaux ou cabinets/conseils légalement constitués, installés et enregistrés en République du Congo, et agréés par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC).

b. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à tous les bureaux ou cabinets/conseils œuvrant dans les domaines ci-dessous cités, ayant un responsable titulaire d'un master au moins ou

d'un diplôme reconnu équivalent dans les domaines de l'environnement, des eaux et forêts, de l'agriculture, des sciences de la terre ou dans d'autres domaines connexes.

c. Sont exclus de la participation et de l'attribution des marchés les soumissionnaires qui se sont rendus coupables de fausses déclarations ou qui n'ont pas fourni les documents administratifs requis.

3.2 Constitution de dossier de soumission

Les candidatures doivent être rédigées en français. Le dossier administratif exigé pour valider les offres devra être composé comme suit :

Tout document attestant l'existence légale du bureau ou du cabinet/conseil : Numéro d'Identification Unique (NIU), extrait du registre du commerce (RCCM), inscription aux régimes d'assurances sociales, titre de patente, certification d'imposition, agrément, etc.

- o Une attestation de domiciliation bancaire au nom de l'établissement émetteur de facture ;
- o Les références d'autres ONGs avec qui vous avez travaillé ou les copies des bons de commande/contrats (joindre les preuves)

4. Critères de sélection d'un fournisseur

- o Critères administratifs : Avoir les documents légaux pour exercer l'activité commerciale : NIU, RCCM, Numéro d'impôt, agrément, patente si applicable, l'autorisation d'exercice d'activité Commerciale

- o Disposer bien de bureau, adresse physique où s'exerce les activités.

- o Accepter le paiement par chèque ou virement bancaire.

- o Prix concurrentiel

- o Expérience dans le domaine

5 Modalités d'envoi des dossiers

Les offres doivent être envoyées sous pli fermé au plus tard le 30 juillet 2025 à 17h00 (heure locale) à une des adresses ci-dessous :

- o Brazzaville : 151 Avenue Charles de Gaulle, en diagonal du Laboratoire National.

- o Ouesso : sur l'avenue principale, proche du Conseil économique.

- o Pointe Noire : immeuble grain de Senève, rond-point ex-Bata.

Avec mention : « Appel d'offre N°: 001/AES/WCS/CG/2025 » sur l'enveloppe.

Toute question liée à cet avis d'appel à manifestation d'intérêt devrait être adressé à :

ronononga@wcs.org en copiant « congoprocurerment@wcs.org »

6. Législation

a. En soumettant leurs offres, les soumissionnaires sont censés connaître toutes les lois, décisions et autres règles de la République du Congo susceptibles de s'appliquer aux opérations et activités couvertes par leur offre et affectant le contrat en découlant.

b. Ils doivent notamment se conformer à la législation du travail en vigueur en République du Congo.

c. La WCS conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

Fait à Brazzaville le 9 juillet 2025
La Direction Logistique de WCS

GABON

Le président Brice Oligui Nguema fonde son parti politique

Le chef de l'État gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, a franchi un nouveau cap dans sa stratégie politique en lançant officiellement son parti, l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB). Cette formation politique a été présentée au public lors d'une grande assemblée constitutive organisée au palais des sports de Libreville, en présence de milliers de partisans.

L'UDB qui se réclame d'un réformisme social et économique, se donne pour mission de reconstruire le « contrat social gabonais » sur des bases plus inclusives. Sa devise « inclusivité-développement-félicité » résume l'orientation politique que souhaite lui donner son fondateur. Avec ce nouveau parti politique, le président gabonais affirme vouloir structurer un projet politique pérenne, loin des pratiques clientélistes du passé. « Ce parti est l'expression d'une ambition collective de transformation du pays », a-t-il déclaré dans son discours d'ouverture, soulignant que l'UDB incarne « la rupture, l'unité et la reconstruction nationale ».

Le lancement de ce parti fait également suite à la transformation récente du Rassemblement des bâtis-

seurs, une plateforme de soutien à sa candidature, qui avait servi de tremplin lors de l'élection présidentielle remportée en avril dernier mais qui ne disposait pas d'une structure proprement partisane. « *Le temps est venu pour les Gabonais de croire en leur propre modèle politique, enraciné dans leurs valeurs, leurs réalités et leurs ambitions. L'UDB est cette alternative* », a affirmé le président Brice Clotaire Oligui Nguema.

Des partis d'opposition dénoncent déjà une tentative de monopolisation du pouvoir, à l'image des anciens régimes autoritaires que le nouveau président avait promis de dépasser. En réponse, le président gabonais s'est voulu rassurant : « *La démocratie ne se décrète pas. Elle se construit, pierre après pierre, avec*



Le président Brice Oligui Nguema lors du lancement de son parti politique/Photo. DR

l'engagement de toutes les forces vives du pays ».

Depuis la chute du Parti démocratique gabonais, longtemps hégémonique, la scène politique est en pleine mutation. Plusieurs

mouvements citoyens et partis d'opposition tentent de se repositionner. En créant sa propre formation, le président Brice Oligui Nguema se dote d'un outil politique qui lui permettra

de peser directement sur les prochaines échéances électorales, notamment les législatives prévues l'année prochaine.

Jean Pascal Mongo-Slyhm, stagiaire

ASSOCIATION OUENZÉ INTENDANCE

Roch Le Prince Okouele, élu président

« Je suis prêt. Prêt à écouter, à travailler, à fédérer... Et vous, êtes-vous prêts à construire avec moi l'Association Ouenzé Intendance nouvelle génération ? », première déclaration de Roch Le Prince Okouele, nouvel élu à la présidence des mutualistes et membres originaires du quartier Ouenzé à Brazzaville

Bien loin est le temps où Roch Le Prince Okouele se contentait d'exercer la fonction de chargé de la communication de l'Association Ouenzé Intendance, AOI. Son rôle consistait à donner la chronologie des actions d'assistance apportées aux membres actifs de l'association, ou celles effectuées au nom de l'unicité de la République du Congo lors de l'élan de solidarité international aux victimes à la suite du drame du 4 mars 2012 à Brazzaville.

À l'issue de sa campagne par laquelle le candidat partageait une vision d'une AOI plus inclusive, plus dynamique, et résolument tournée vers l'avenir, il vient d'être élu Président du Bureau Exécutif, à 53%, face à Maurille Okilassali, 47%, ce samedi 5 juillet, au siège social de Colombes. Dans son nouveau rôle, il préconise



Roch Le Prince Okouele

d'instituer qu'au sein de l'association, chaque membre trouve sa place, sa voix, son rôle dans la construction d'un projet commun.

Sa vision est de s'appuyer sur un pilier stratégique intitulé « Ouenzé Intendance Événements », laboratoire d'idées, vitrine avec un rôle de moteur. Une stratégie susceptible de constituer un espace d'expression, de créativité et de rayonnement pour valoriser les talents, renforcer la cohésion, et faire entendre la voix de la communauté congolaise. Pour le nouveau président, il s'agit d'organiser des événements culturels, éducatifs et sociaux qui rassemblent et inspirent ; de créer des opportunités pour les jeunes, les femmes, et tous ceux qui veulent s'impliquer activement à l'AOI, en intéressant

les jeunes bénévoles à l'intégrer en tant que sympathisants bénévoles utiles à l'AOI ; de renforcer la visibilité et l'impact, localement dans la communauté congolaise de France comme en République du Congo et à l'international ; de générer des ressources pour soutenir les projets AOI Événements et mettre en place des partenariats gagnant-gagnant pour développer les activités. Conscient de la lourde tâche qui l'attend, Roch Le Prince Okouele a appelé au soutien de ses membres : « *Mais au-delà des idées, ce sont les actions qui comptent. Et pour cela, j'ai besoin de vous tous. Ensemble, nous allons écrire une nouvelle page de l'histoire de notre association. Une page faite de solidarité, d'innovation, et de fierté partagée* ».

Marie Alfred Ngoma



AMI N°06/MPTEN/PATN-UCP/SC/SQC/2025

Appel à Manifestation d'Intérêts

RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE COMMUNICATION AUDIOVISUELLE POUR LA PRODUCTION DE CONTENUS SUR LES REALISATIONS DE LA COMPOSANTE 2 DU PATN

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'une société de communication audiovisuelle pour la production de contenus sur les réalisations de la composante 2 du PATN ».

En effet, le Gouvernement de la République du Congo, avec l'appui du Groupe de la Banque Mondiale, met en œuvre les projets structurants, visant à :

- réduire la fracture numérique dans les zones rurales par le déploiement de sites de connectivité 3G/4G dans plus de 212 localités rurales ;
- installer des salles multimédias communautaires dans plus de 41 localités sélectionnées.

Afin de documenter, valoriser et capitaliser ces réalisations, le projet souhaite conclure un accord-cadre avec une société de communication audiovisuelle pour la production de contenus vidéo, photo et multimédia.

II. OBJECTIF DE L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre a pour objectif de définir les modalités générales de collaboration entre l'Unité de Coordination du PATN et une société spécialisée pour réaliser, sur demande, des missions de production audiovisuelle couvrant les activités du projet sur l'ensemble du territoire national.

L'accord-cadre sera activé au moyen de bons de commande successifs émis par l'UCP, en fonction des besoins, de l'évolution des chantiers et événements du PATN.

III. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra justifier de :

- 3 ans minimum d'expérience en production audiovisuelle professionnelle ;
- références solides dans la couverture de projets de développement, publics/privés ou financés par des bailleurs de fonds ;
- une équipe pluridisciplinaire expérimentée (réalisateur, cameraman, ingénieur de son, monteur, infographiste) ;
- une capacité opérationnelle à intervenir dans des zones rurales enclavées ;
- un parc matériel professionnel : caméras HD ou 4K, micros, drones, stations de montage.

IV. MISSION DU PRESTATAIRE

Le prestataire exécutera, sur sollicitation, les missions suivantes :

IV.1. PREPARATION

- Elaboration d'un scénario détaillant le fil conducteur narratif, le message clé à transmettre, la structure des séquences, et les personnages/intervenants à inclure dans le reportage ou film ;
- Elaboration d'un plan de tournage, distinct du scénario, indiquant :
 - o les lieux de tournage ;
 - o la planification jour par jour des séquences et plans à filmer ;
 - o la logistique nécessaire (autorisation, transport, équipement) ;
 - o les horaires, les interviews, les contretemps à anticiper.
- Validation conjointe par l'UCP du scénario et du plan de tournage, conditionnant le démarrage effectif de la mission.

IV.2. REALISATION

- Captation vidéo et audio sur site (infrastructures, bénéficiaires, interviews, etc.) ;
- Prise de photos professionnelles en haute résolution ;
- Utilisation de drones si nécessaire pour des vues aériennes ;
- Réalisation de vidéos adaptées à différents canaux de diffusion (TV, web, réseaux sociaux).

IV.3. POST-PRODUCTION

- Montage, habillage, infographies, voix off et sous-titrage (français/anglais) ;
- Livraison des productions dans les formats convenus.

IV.4. LIVRABLES

Chaque bon de commande précisera les livrables attendus. A titre indicatif :

- Film documentaire (10- 15 min) ;
- Capsules thématiques (2-3 min) ;
- Teasers (1 min) ;
- Albums photos (min. 50- 100 clichés HD) ;
- Fichiers bruts (rushes) sur disque dur ou clé USB ;
- Versions accessibles (sous-titrage pour sourds et malentendants).

V. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

L'accord-cadre sera conclu pour une durée de vingt-quatre (24) mois, à compter de la date de signature du contrat. Il couvrira l'ensemble des départements administratifs concernés par les activités du PATN (261 localités rurales + 41 sites de salles multimédias).

VI. L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation numérique (PATN), invite les structures éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les sociétés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. La société doit fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences de la société, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Le dossier de manifestation d'intérêt ne doit pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il doit fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

VII. METHODE DE SELECTION

La sélection de la société s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Aout 2018, novembre 2020, septembre 2023, et février 2025 : <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/df5ba8c7efa0a2269895162f74c96577-0290012025/original/Procurement-Regulations-for-Investment-Project-Financing-Borrowers-February-2025-FRENCH.pdf>.

La méthode de sélection est celle, fondée sur les qualifications du consultant (SQC).

VIII. MODALITES DE SOUMISSION

Les structures intéressées peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (6) exemplaires dont un (1) original avec une (1) clé USB contenant l'intégralité du dossier en version numérique, au plus tard le 21 juillet 2025 à 16h00 (heure locale) et porter la mention « Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'une société de communication audiovisuelle pour la production de contenus sur les réalisations de la composante 2 du PATN ».

IX. ADRESSE DE SOUMISSION

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 juillet 2025.

Le Coordonnateur p.i
Patrick Valery ALAKOUA

SOMMET DES BRICS À RIO

Antonio Guterres relance le multilatéralisme, l'Afrique cherche sa voie

À Rio, face à la montée des fractures globales, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, exhorte à une réforme du système mondial. L'Afrique, de plus en plus courtisée, se positionne comme acteur stratégique du Sud global.

Réuni à Rio de Janeiro, le sommet des BRICS élargi (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, rejoints par l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, les Émirats arabes unis et d'autres) s'est ouvert sur un appel solennel du secrétaire général de l'ONU en faveur d'un multilatéralisme revitalisé. « Nous ne pouvons pas affronter les défis globaux avec des institutions figées dans un monde disparu. Le multilatéralisme doit refléter les équilibres du XXI^e siècle », a-t-il déclaré.

L'Afrique, cœur battant du Sud global

Dans cette nouvelle configuration mondiale, l'Afrique occupe une place stratégique. Le continent, avec 1,5 milliard d'habitants en 2024, représente près de 18 % de la population mondiale, mais reste sous-représenté dans les instances clés de gouvernance mondiale. « Comment justifier qu'aucun pays africain ne siège de manière permanente au Conseil de sécurité ? L'injustice est flagrante », a martelé le patron des Nations unies. Plusieurs pays africains (Égypte,

Éthiopie, Algérie, Nigéria) ont exprimé leur intérêt ou amorcé des démarches pour rejoindre les BRICS, dans un contexte de désenchantement vis-à-vis des institutions de Bretton Woods et d'un besoin croissant de financements alternatifs.

Une voix africaine plurielle et affirmée

« Nous ne sommes pas spectateurs. L'Afrique est prête à être co-auteur d'un nouvel ordre mondial plus juste et équilibré », a affirmé le président du Kenya, William Ruto, en marge du sommet. « Le FMI et la Banque mondiale prêtent, mais dictent. Les BRICS proposent des partenariats, pas des tutelles », a renchéri un haut responsable éthiopien. La Banque des BRICS (New Development Bank), dont l'ancienne présidente brésilienne Dilma Rousseff assure désormais la direction, a déjà engagé plus de 33 milliards USD dans des projets d'infrastructure et de transition énergétique, dont 20 % en Afrique.

Afrique et BRICS en chiffre

BRICS+ représente en 2025



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres

47 % de la population mondiale et 36 % du PIB mondial. L'Afrique abrite 60 % des terres arables non exploitées du monde, un enjeu crucial pour la sécurité alimentaire mondiale. Le commerce entre les BRICS et l'Afrique a dépassé 400 milliards USD en 2024, en hausse de 18 % en un an. L'Afrique du Sud est membre fondateur du BRICS

depuis 2010, mais demande une voix panafricaine renforcée.

L'heure du repositionnement

Dans un monde fracturé par la compétition des blocs et l'érosion des normes communes, l'Afrique ne veut plus subir l'histoire. Elle cherche à s'intégrer activement à

une gouvernance mondiale réformée, à défendre ses intérêts, et à choisir librement ses alliances. « Le monde multipolaire ne doit pas reproduire les inégalités du passé. L'Afrique doit y entrer en stratège, pas en suiveur », conclut l'analyste géopolitique Séraphin Nkoumba.

Noël Ndong

CAMEROUN

Ouverture de la 2e édition des Concertations nationales sur l'IA

La deuxième édition des Concertations nationales sur l'intelligence artificielle s'est ouverte lundi à Yaoundé, capitale camerounaise, pour discuter des opportunités et des défis liés à l'intelligence artificielle (IA).

Placée sous le thème « Promouvoir une économie numérique inclusive et durable par l'adoption de l'intelligence artificielle pour un Cameroun émergent », cette rencontre nationale s'achèvera mardi.

Au cœur des échanges figure la présentation du document de Stratégie Nationale de Développement de l'Intelligence Artificielle, actuellement en cours d'élaboration. Le gouvernement entend faire de cette stratégie un outil structurant, basé sur une approche



«Le Cameroun a engagé un processus structurant pour se doter d'une Stratégie Nationale de l'Intelligence Artificielle, adaptée à nos réalités, nos priorités et nos ambitions»

participative et multisectorielle, afin d'identifier les axes prioritaires et les mé-

canismes de mise en œuvre d'une IA inclusive et durable.

«Le Cameroun a engagé un processus structurant pour se doter d'une Stra-

tégie Nationale de l'Intelligence Artificielle, adaptée à nos réalités, nos priorités et nos ambitions», a déclaré la ministre camerounaise des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Likeng, en présidant l'activité.

Les concertations permettront également de débattre des conditions de succès et des mécanismes d'appropriation de cette stratégie, dans un contexte marqué par l'accélération des usages numériques à l'échelle mondiale.

Xinhua



Abonnés CANAL+
on se retrouve désormais
sur le canal 213



TV5
MONDE
AFRIQUE

afrique.tv5monde.com



© African Impact Movies / NCI - istockphoto - TV5MONDE

INTERVIEW

Eugene S. Young : « Les relations entre le Congo et les Etats-Unis sont pleines de nouvelles opportunités »

Coopération bilatérale, appui financier, suspension des visas aux ressortissants congolais, aides au développement et possible fermeture ou relocalisation de la représentation diplomatique américaine, l'ambassadeur des Etats-Unis en République du Congo, Eugene S. Young, salue, dans une interview exclusive d'adieu, les relations pleines de nouvelles opportunités passionnantes entre Brazzaville et Washington.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes arrivé au terme de votre mandat de près de 3 ans et demi. Quels sentiments éprouvez-vous en quittant la République du Congo ?

Eugene S. Young (ESY) : Alors que je termine mon mandat d'ambassadeur des États-Unis en République du Congo, en tant que représentant du président Donald Trump, je suis rempli d'un profond sentiment de gratitude et de fierté. Ce fut mon plus grand honneur de servir les États-Unis et le peuple américain en République du Congo au cours des trois dernières années et demie. Les autorités et le peuple congolais ont fait preuve d'une chaleur et d'une amitié incroyables à mon égard et à l'égard de ma famille depuis notre arrivée à Brazzaville en mars 2022.

La République du Congo est le pays unique que je connaisse - unique par ses richesses naturelles et unique par son hospitalité légendaire. Le potentiel de développement de la République du Congo est exceptionnel. La population est jeune et déterminée à soutenir le développement de ce magnifique pays. Vous disposez de forêts, de rivières et d'une faune étonnante qui peuvent soutenir un écotourisme florissant, qui continuera à attirer les touristes des États-Unis et du monde entier, ainsi que de minéraux et de vastes terres arables pour l'agriculture.

Au cours des trois dernières années et demie, j'ai été témoin de la résilience et de la détermination du peuple congolais, et je pars avec une profonde admiration pour ses aspirations et son engagement en faveur du progrès, mais aussi pour la culture congolaise. Bien qu'il soit toujours difficile de faire ses adieux à un pays qui est devenu une seconde patrie, je suis optimiste quant à l'avenir des relations entre les États-Unis et la République du Congo et je suis convaincu que les fondations que nous avons construites continueront à produire des résultats positifs.

J'ai beaucoup de souvenirs merveilleux du Congo que j'emporterai avec moi, il y en a un en particulier qui restera gravé dans ma mémoire : Je vis dans un quartier tranquille qui donne sur un petit ravin. De l'autre côté de ce ravin, chaque dimanche, je peux entendre de magnifiques chœurs de chorales en parfaite harmonie, comme si des anges étaient descendus à Brazzaville. C'est d'une beauté envoûtante et c'est quelque chose que je n'ai jamais connu ailleurs. Il n'y a qu'ici, au Congo.

LDB : Comment évaluez-vous la coopération bilatérale entre nos deux pays ?

ESY : Le partenariat entre les États-Unis et la République du Congo est bon. Au cours des trois dernières années, j'ai été témoin du développement et du renforcement de l'amitié et de la coopération entre nos deux pays dans de nombreux domaines, notamment la sécurité, l'éducation, la protection de l'environnement, la santé et le commerce.

Aujourd'hui, les relations entre les

États-Unis et le Congo sont pleines de nouvelles opportunités passionnantes en ce que les États-Unis, sous le leadership du président Donald Trump, se focalisent sur la promotion de la paix, la construction de nouveaux partenariats et mettent en avant une prospérité partagée avec l'Afrique et le monde entier.

L'entraide dans les situations d'urgence est au cœur de nos relations. Le Congo a soutenu les États-Unis dans les situations d'urgence depuis avant même son indépendance en 1960, lorsque nous avons dû évacuer l'ambassade des États-Unis à Kinshasa pour la première fois. Malheureusement, cela a de nouveau été nécessaire au début de cette année. Grâce à la coopération exceptionnelle du gouvernement congolais, nous avons pu évacuer en toute sécurité plus de 250 de nos compatriotes diplomates de Kinshasa à Brazzaville, puis vers les États-Unis et ailleurs. Nous ne remercierons jamais assez le Congo pour son soutien.

De même, depuis l'indépendance de la République du Congo, les États-Unis, en sus de notre aide bilatérale, ont fourni de loin la plus grande part du budget de pratiquement toutes les agences des Nations Unies, de toutes les banques de développement et de la plupart des autres organisations internationales. En d'autres termes, chaque fois que le Programme alimentaire mondial, le Fonds mondial de lutte contre la tuberculose et le VIH/SIDA, l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, le HCR, le FMI, la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement ont soutenu un projet ou un programme au Congo, c'est la générosité des contribuables américains qui a rendu possible une grande partie de ces efforts tout au long de l'histoire de la République du Congo. Aucun pays dans l'histoire du monde n'a autant mis la main dans ses trésoreries nationales pour soutenir les autres partout dans le monde que les États-Unis d'Amérique.

Grâce au président Trump et au secrétaire d'État Marco Rubio, nos programmes d'assistance ont été révisés et mieux ciblés. Tout ce que nous faisons désormais bénéficie aux États-Unis et à nos amis dans le monde entier.

Un Congo en paix et en sécurité est synonyme d'une région plus stable, et les États-Unis sont fiers de se tenir aux côtés de leurs partenaires congolais pour faire avancer cette vision. Nous avons renforcé la capacité du Congo à protéger ses eaux territoriales, un domaine prioritaire pour les États-Unis et tous nos partenaires régionaux en matière de sécurité. Les commandos d'élite congolais, les forces de maintien de la paix et les forces maritimes ont perfectionné leurs compétences dans le cadre des programmes dirigés par les États-Unis, qu'il s'agisse des exercices antiterroristes Flintlock, de Obangame Express ou des formations animées par les garde-côtes américains à Pointe-Noire.

Le programme « Cantines Scolaires



Eugene S. Young, Ambassadeur des États-Unis en République du Congo/Photo Ambassade

», mis en œuvre avec le PAM-Congo et le gouvernement congolais, fournit des repas nutritifs quotidiens à plus de 150 000 enfants, augmentant la fréquentation scolaire de 40 % dans les régions ciblées.

Au début de cette année, après trois décennies de collaboration, nous avons achevé notre travail dans le cadre du Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE). Depuis 1995, les États-Unis ont investi près de 800 millions de dollars en Afrique centrale pour protéger le du Bassin Congo et sa magnifique faune.

Rien qu'en 2024, nous avons fait don d'équipements médicaux d'une valeur de presque 14 millions de CFA au Service de santé des Forces armées congolaises pour renforcer la lutte contre le VIH/SIDA. La même année, nous avons engagé près de 2,5 millions de dollars pour endiguer la variole.

Comme l'a répété le secrétaire d'État Rubio, l'engagement des États-Unis en faveur de l'aide humanitaire se poursuit. Dans les moments difficiles, les États-Unis sont restés aux côtés du Congo. Pour la seule année 2024, les États-Unis ont alloué plus de 6 milliards de francs CFA d'aide humanitaire pour soutenir la réponse aux inondations, les soins de santé pour les mères, les programmes nationaux de lutte contre la malnutrition pour les enfants, et les distributions de nourriture pour les réfugiés dans les départements des Plateaux et de la Likouala.

LDB : Il y a des spéculations sur une possible fermeture ou relocalisation de l'ambassade des Etats-Unis au Congo. Quelle est la situation exacte ?

ESY : Les États-Unis restent attachés à leur présence diplomatique à Brazzaville. Bien qu'il y ait eu des discussions sur l'optimisation de notre empreinte diplomatique dans le monde, il n'y a actuellement aucun projet de fermeture ou de relocalisation de l'ambassade des États-Unis en République du Congo.

Notre ambassade sert de plateforme vitale pour faire progresser les relations bilatérales, les liens commerciaux, soutenir les initiatives humanitaires et renforcer les échanges entre nos citoyens. Les États-Unis appré-

cient le partenariat avec le Congo et reconnaissent l'importance de maintenir une présence diplomatique forte pour relever les défis et saisir les opportunités communes.

LDB : Récemment, l'administration Trump a annoncé la suspension des visas pour les ressortissants de douze pays, dont ceux de République du Congo. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

ESY : La suspension des visas pour les ressortissants de certains pays, dont la République du Congo, fait partie d'une politique plus large visant à protéger les États-Unis de l'immigration illégale et à assurer le respect des lois sur l'immigration. Il y a une crise de l'immigration illégale aux États-Unis que le président Trump cherche à traiter rapidement et fermement. Comme l'indique clairement la proclamation du président, entre autres problèmes, trop de voyageurs de la République du Congo ont fait le choix de rester aux États-Unis au-delà de la durée autorisée par les autorités de l'immigration américaine. Ces actions sont illégales et contraires aux lois américaines en matière d'immigration. Nous conseillons vivement à tous les citoyens congolais qui se rendent aux États-Unis de respecter scrupuleusement et précisément les exigences des autorités américaines en matière d'immigration.

Il est important de noter que ces mesures visent à encourager la coopération dans la résolution des problèmes d'immigration. Nous continuerons à travailler avec le gouvernement du Congo pour relever les défis évoqués dans la proclamation du président Trump.

LDB : Quel est votre point de vue sur la politique des États-Unis à l'égard de l'Afrique ?

ESY : Comme indiqué précédemment, sous l'administration Trump, notre politique étrangère vis-à-vis de l'Afrique met l'accent sur la Paix, le Partenariat et la Prospérité.

Je pense que sous la présidence Trump nous, les États-Unis et la République du Congo, avons la meilleure opportunité, jamais offerte, de développer véritablement nos relations bilatérales de manière qu'elles profitent directement et concrètement aux deux pays. Cependant, pour que ces résultats positifs se produisent, il est important que le Congo soit plus actif, peut-être même plus engagé, dans tous les domaines de collaboration de notre partenariat. C'est le moment ! J'espère que le gouvernement, le secteur privé et le peuple Congolais saisiront cette occasion cruciale de notre histoire commune.

Les priorités du président Trump en Afrique

La paix : l'actualité nous montre à quel point c'est difficile, mais aucun pays ne travaille plus dur que les États-Unis pour instaurer la paix dans le monde. Le récent accord de paix historique entre la RDC et le Rwanda, facilité par le président Trump, le secrétaire d'État Rubio et le conseiller principal pour l'Afrique Massad Bou-

los, est un exemple de l'engagement de l'administration Trump en faveur de la paix dans cette région, sur le continent et dans le monde entier.

Nouer des partenariats sans donner de leçons : Le président Trump comprend que si les États-Unis et d'autres pays espèrent la réussite du Congo, seul le peuple congolais peut décider de son avenir.

Quelqu'un à Dolisie m'a récemment demandé ce que le Congo devrait faire pour construire son avenir. J'ai répondu que les États-Unis encourageront toujours une société et une économie plus ouvertes, mais que seul le Congo peut et doit déterminer son avenir, pas l'Amérique, pas la Chine, pas la Russie, pas la France ou qui que ce soit d'autre.

Le commerce : Les États-Unis disposent des marchés les plus vastes, les plus innovants et les plus dynamiques du monde en matière de commerce, d'investissement et de capitaux. Aucun pays n'offre autant de possibilités. Mais pour tirer profit de ces possibilités, il est important que la République du Congo travaille avec les États-Unis de manière plus active et plus engagée et qu'elle améliore de manière significative le climat des affaires. Une chose est sûre, il n'y a jamais eu de meilleures opportunités que maintenant pour construire un partenariat audacieux entre les États-Unis et la République du Congo. Nous espérons que la République du Congo adoptera une approche plus active dans notre coopération économique afin de saisir ces opportunités.

LDB : Quel message adressez-vous aux autorités et aux citoyens congolais concernant la coopération entre Brazzaville et Washington ?

ESY : Aux autorités et aux citoyens congolais, j'exprime ma profonde gratitude pour leur partenariat et leur hospitalité durant mon mandat. Les relations entre Brazzaville et Washington sont fondées sur des intérêts communs. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, je crois en une collaboration renforcée dans des domaines tels que le développement économique et la sécurité régionale. Ensemble, nous pouvons relever les défis et saisir les opportunités pour créer un avenir meilleur pour nos deux nations.

J'encourage le gouvernement congolais à poursuivre ses efforts pour promouvoir la paix, la bonne gouvernance et l'état de droit, car ces éléments sont essentiels pour libérer tout le potentiel de notre partenariat. Au peuple congolais, je salue votre résilience et votre détermination, qui nous inspirent à renforcer notre engagement en faveur de notre prospérité et de notre progrès commun.

En quittant Brazzaville, j'emporte avec moi le souvenir de nos réalisations communes et l'espoir d'un partenariat durable qui profite à nos deux nations. Je vous remercie et je me réjouis d'être témoin de la croissance continue des relations entre les États-Unis et la République du Congo.

Propos suscités par Guy-Gervais Kitina



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



LIBYE

L'Égypte réaffirme son soutien à un règlement politique

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a réaffirmé, dans un communiqué de la présidence, l'importance de parvenir à un règlement politique global en Libye pour organiser les élections longtemps.

Abdel Fattah al-Sissi a tenu ces propos lors d'une rencontre avec Aguila Saleh, président de la Chambre des représentants libyenne basée à l'Est, les deux hommes ayant discuté des récents développements dans le pays.

M. Sissi a réitéré le soutien de son pays aux institutions nationales libyennes, soulignant l'importance de préserver la souveraineté et l'unité de la Libye. Il a également insisté sur la nécessité du retrait de toutes les forces étrangères pour permettre aux institutions libyennes de stabiliser le pays.

M. Saleh a remercié l'Égypte pour son soutien à l'unité et aux institutions libyennes, qualifiant cet appui d'essen-



Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi

tiel pour rétablir la paix et avancer vers des élections.

La Libye est en proie au chaos depuis le renversement de Mouammar Kadhafi en 2011. Le pays reste divisé entre le gouvernement d'union nationale basé à Tripoli et reconnu par l'ONU et une administration basée à l'Est et soutenue par la Chambre des représentants et l'Armée nationale libyenne du général Khalifa Haftar.

Les élections présidentielles prévues en décembre 2021 sous l'égide de l'ONU avaient été reportées en raison de désaccords sur les lois électorales et l'éligibilité des candidats, aggravant ainsi la crise politique.

SOUDAN DU SUD

Le PAM fait parachuter de la nourriture pour les familles en proie à la faim

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies a annoncé lundi qu'il avait commencé à parachuter de l'aide alimentaire d'urgence pour des milliers de familles sud-soudanaises dans l'Etat du Nil supérieur, touché par le conflit.

Selon un communiqué publié par le PAM, ces distributions constituent le premier accès en plus de quatre mois afin de fournir une aide alimentaire et nutritionnelle vitale à plus de 40.000 personnes en proie à un niveau de faim catastrophique dans les zones les plus reculées des comtés de Nasir et Ulang, uniquement accessibles par les airs.

«Le lien entre le conflit et la faim est d'une évidence tragique au Soudan du Sud, et nous avons pu le constater au cours des derniers mois dans le Nil supérieur», a déclaré Mary-Ellen McGroarty, directrice pays du PAM au Soudan du Sud. «Sans une forte augmentation de l'aide, les comtés de Nasir et Ulang risquent de sombrer dans une famine totale.»

L'agence onusienne a fait savoir qu'elle avait pour objectif d'atteindre 470.000 personnes au Nil supérieur et dans le nord de l'Etat du Jonglei au cours de la période de soudure, la pé-



«Le lien entre le conflit et la faim est d'une évidence tragique au Soudan du Sud, et nous avons pu le constater au cours des derniers mois dans le Nil supérieur»

riode précédant les récoltes et la plus marquée par la faim qui dure jusqu'en août. Toutefois, la poursuite des combats et des contraintes logistiques empêche l'accès à ces habitants et rendent une réponse globale plus difficile.

Plus d'un million de personnes au Nil supérieur sont confrontées à une faim sévère, dont plus de 32.000 personnes connaissent déjà des niveaux de faim catastrophique, le plus haut niveau d'insécurité alimentaire, averti le PAM.

En outre, le ralentissement mondial des financements aggrave la situation humanitaire déjà très difficile au Soudan du Sud.

D'après le PAM, quelque 7,7 millions de personnes, soit 57% de la population sud-soudanaise, sont

confrontées à des niveaux de faim de crise, d'urgence ou catastrophique.

En raison du manque de financements, le PAM a donné la priorité à l'aide avec des rations réduites pour seulement les 2,5 millions de personnes les plus vulnérables, soit 30% de celles qui présentent des besoins aigus, afin de tirer le maximum des ressources limitées.

Xinhua



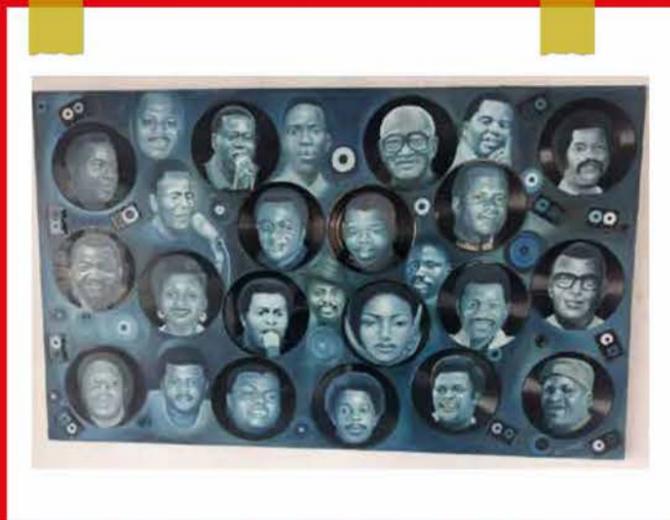
PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL

DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



SANTÉ PUBLIQUE

Les dernières mises en place dans les services suscitent des inquiétudes

Le ministre et les autres autorités de ce secteur appelés à surveiller les promus en vue d'empêcher l'instauration du déviationnisme, du népotisme, du clientélisme et du favoritisme qui seraient fatals pour ces services vitaux pour la nation.

Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la santé publique, hygiène et prévoyance sociale, le destinataire, qui se dit observateur engagé du secteur, s'inquiète des dernières mises en place effectuées dans les services de ce ministère. Ce dernier alerte l'autorité sur les conséquences négatives que ces nominations pourraient avoir sur ledit secteur. « *Je me permets de vous adresser cette lettre, en tant qu'observateur engagé du secteur de la santé, afin d'exprimer mon profond malaise face aux récentes nominations intervenues au sein de votre ministère* », a-t-il écrit.

Dans ce document, l'auteur, qui se fait porte-voix de tous ceux qui se sentent concernés par cette situation, note, en effet, que les changements portés à la gestion des ressources humaines dans ce domaine vital suscitent des inquiétudes croissantes parmi les citoyens et les professionnels de santé qui aspirent à un système fondé sur la méritocratie et l'équité en vue de faire jouer à ce secteur son rôle dans la vie de la nation congolaise. « *Monsieur le ministre, je vous exhorte à reconsidérer les implications profondes que ces nominations peuvent avoir dans notre système de santé et sur la confiance que les citoyens placent en leurs institutions. Il est impératif que nous travaillions ensemble pour bâtir un avenir où chaque individu peut se sentir représenté et respecté au sein des services*

publics », a insisté l'auteur de cette lettre ouverte.

Le danger plane sur le Programme national de l'hygiène aux frontières. Cette lettre souligne, en effet, les avantages du principe de non-appartenance provinciale initialement établi en vue de garantir un « service national impartial et efficace ». Mais, pour l'auteur, ce principe a été mis à mal par la désignation de l'actuel coordonnateur au Programme national de l'hygiène aux frontières (PNHF) dans le Kongo Central, le Dr Romain Mvemba Mvemba, dont la gestion précédente, dans le poste de Lufu, dans la même province, aurait laissé « un goût amer dans la bouche » de tous ceux qui l'ont vécue. « *Cette nomination survenue le 8 mai 2025 semble contredire les critères auxquels nous tenions tant et soulève des questions légitimes sur l'intégrité du processus décisionnel* », a souligné cette lettre.

La communauté de Morte ainsi que d'autres observateurs attentifs, note cette correspondance, s'interrogent sur les motivations qui ont conduit à cette désignation. L'auteur indique, par ailleurs, que le nouveau coordonnateur provincial de ce service, bien que diplômé de l'Université de Lubumbashi, drainerait une réputation controversée qui inclurait des accusations graves telles que le détournement des fonds et le népotisme. « *Ces comportements jettent une ombre sur sa capacité à di-*



Dr Romain. Romain Mvemba Mvemba, coordonnateur du PNHF Congo Central

riger un programme aussi crucial que celui de l'hygiène aux frontières », a alerté cette source. La correspondance, qui souligne la nécessité de compter sur des leaders qui incarnent non seulement des compétences techniques, mais également une éthique irréprochable, appelle le ministre et les autres autorités du ministère à ériger des garde-fous en vue de protéger non seulement la paix sociale qui règne actuellement dans ce service mais également lui permettre de remplir sa mission, cruciale pour la vie de la nation. « *C'est pourquoi je vous appelle à faire*

preuve d'une vigilance accrue durant les 100 premiers jours de mandat du Dr Mvemba à la tête de ce service provincial », a souligné cette lettre ouverte. Cet appel est également lancé en direction de la directrice nationale du PNHF, le Dr Wivine Ngandu, de qui l'opinion attend également de veiller à ce que les choses marchent bien dans cette direction provinciale du service qu'elle dirige. « *Il est impératif qu'elle surveille avec attention les activités de cette direction provinciale et les activités de son coordonnateur afin de les préserver du dérive qui pour-*

rait nuire à la cohésion nationale et au vivre ensemble que le président Félix Tshisekedi s'efforce à promouvoir », souligne cette correspondance. Pour l'auteur, en effet, l'opinion doit être en mesure d'évaluer ses actions et d'exiger la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des fonds alloués à ce service. « *La perception d'un favoritisme au sein des instances dirigeantes serait non seulement dévastatrice mais également contraire aux valeurs que nous sommes appelés à défendre* », a indiqué cette lettre.

Lucien Dianzenza

DÉMOLITION DES CONSTRUCTIONS À KINSHASA

L'Acaj fustige une violation grave du droit aux recours

Cette ONG de défense des droits de l'homme a dénoncé cette démolition systématique et indistincte des constructions «jugées anarchiques» par le gouvernement.

Dans un entretien du 7 juillet 2025, le président de l'Assomption congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Mè Georges Kapiamba, a fermement condamné la démolition des constructions considérées «anarchiques» opérées depuis un certain temps par l'Hôtel de ville de Kinshasa et le gouvernement central.

Ce juriste et son organisation de défense des droits de l'homme reprochent au gouvernement d'opérer des démolitions systématiques et indistinctes. « *C'est-à-dire, sans tenir compte du fait que parmi les construc-*



Mè Georges Kapiamba

te, qui doivent préalablement être identifiés et recevoir une indemnité conséquente car ayant été trompés dans leur bonne

foi par des agents de cadastre ou de l'urbanisme et habitat », a souligné Mè Georges Kapiamba.

Mais, pour lui, il fallait d'abord relativiser, en employant l'expression «constructions dites anarchiques» d'autant plus qu'il n'existe pas, à ce jour, une décision judiciaire confirmant cette assertion gouvernementale. Et, ce juriste pense que ces démolitions constituent une violation grave du droit aux recours, parce qu'elles n'ont aucun soubassement juridique dûment notifié aux concernés, les empêchant ainsi de la possibilité d'exercer toute voie de recours.

L.D.

«...Tenir compte du fait que parmi les constructeurs, il y a ceux de bonne foi, qui doivent préalablement être identifiés et recevoir une indemnité conséquente car ayant été trompés dans leur bonne foi par des agents de cadastre ou de l'urbanisme et habitat »



ANNONCE

Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan d'aménagement du Parc National de Ntokou-Pikounda.



Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un (e) consultant(e) pour l'élaboration du plan d'aménagement du Parc National de Ntokou-Pikounda.

Missions principales :

Le consultant principal sera responsable de la coordination et de la réalisation des activités nécessaires à l'élaboration d'un plan d'aménagement. Il/elle devra notamment :

- Piloter l'ensemble du processus d'élaboration du plan d'aménagement, depuis la phase de diagnostic jusqu'à la finalisation du document.
- Mener des analyses approfondies des données existantes (écologiques, socio-économiques, juridiques, etc.).
- Organiser et animer des ateliers de consultation participatifs avec les différentes parties prenantes (autorités nationales et locales, communautés locales et autochtones, organisations de la société civile, secteur privé, etc.).
- Définir des zones à régimes de protection différenciés et proposer des mesures de gestion spécifiques pour chaque zone.
- Intégrer les enjeux de conservation de la biodiversité, les besoins socio-économiques des communautés locales et la gestion durable des ressources naturelles dans le plan.
- Proposer des mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'aménagement.
- Définir un budget prévisionnel pour la mise en œuvre du plan.
- Rédiger des rapports d'avancement et le rapport final du plan d'aménagement.

Délai de travail

La durée prévue pour cette consultance est de 70 jours. Une prolongation pourra être envisagée d'un commun accord, la durée totale de la mission ne pouvant en aucun cas dépasser cinq mois.

Expertise requise

Le chef de mission doit posséder les qualifications et l'expertise suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Master ou Doctorat) en gestion de l'environnement, gestion des ressources naturelles, écologie, sciences de l'environnement, aménagement du territoire / géographie, ou dans un domaine pertinent.
- Diplôme universitaire ou formation avancée en gestion de projet.
- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle avérée dans le pilotage et l'élaboration de plans de gestion d'aires protégées ou de plans d'aménagement du territoire, idéalement en Afrique centrale.
- Expérience significative dans l'organisation et l'animation d'ateliers de consultation participatifs à différents niveaux (local, régional, national).
- Solide expérience en aménagement du territoire, y compris la maîtrise des outils, logiciels et approches de Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour la gestion et l'analyse de données spatiales.
- Excellente compréhension des enjeux de conservation de la biodiversité et de développement socio-économique en Afrique centrale.
- Capacité à travailler efficacement sous pression et à respecter les délais.
- Maîtrise des outils bureautiques (MS Office Suite).
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en français. La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Connaissance du contexte politique, socio-économique et culturel de la République du Congo est un avantage.

Toute la documentation requise doit être présentée en français. Après examen des dossiers reçus, le WWF Congo pourra contacter les candidat(e)s répondant aux exigences pour un entretien préliminaire (téléphonique). Les candidatures doivent être soumises par courriel (Référence : WWFROC-PA-PNNP) au plus tard le 21 juillet 2025 à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org
Pour plus d'informations, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook : WWF Congo.

IN MEMORIAM

6 juillet 2020 - 6 juillet 2025



Cela fait exactement 5 ans que disparaissait notre père, oncle, grand-père, Philippe Okombi. En cette date de triste anniversaire nous te témoignons une fois de plus notre amour et continuons à prier pour le salut de ton âme.
Papa ! Tu resteras à jamais gravé dans nos coeurs. Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi.

NÉCROLOGIE



Maurice Ikani-Obambé, Francis Ikani, les familles Nguibili, Mouagni, Tsomba du village Itoh et celles des villages Mbé-A-Tsono, Kassimba et Ongogni informent parents, amis et connaissances du décès à Brazzaville de leur matriarche Issongo Assissi, survenu le 1^{er} juillet 2025 dans sa 100^e année.

Le deuil se tient au n°36 de l'avenue Haute tension à Nkombo (Référence: Arrêt de bus Suma la Tél)/é

À Dieu nous sommes à Lui nous retournons.

Puisse le Tout-puissant recevoir en Sa sainte miséricorde l'âme de la défunte.

LÉGISLATION

La DGS vulgarise le code du sport au Congo

Les responsables de la Direction générale des Sports (DGS) ont animé, le 7 juillet, à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont présenté deux décrets relatifs aux modalités de sélection en équipe nationale et à l'éthique de la pratique du sport. Ils ont invité les Congolais à s'imprégner de ces deux textes qui appuient le nouveau code de sport de juillet 2023.

Au cours de l'échange avec les journalistes, le directeur général des Sports (DGS), Jean Robert Bindelé qui, était entouré du directeur des activités sportives, Gin Clord Samba Samba et de l'inspecteur général des Sports, Charles Ndinga, a expliqué les avantages de ces documents. Le code du sport détaille les contours sur la gestion et la pratique du sport au Congo. Ce nouveau code définit également les droits et devoirs de chaque acteur sportif.

Selon le DGS, ces textes garantissent un accès égal à la pratique du sport en précisant le rôle de l'État, des partenaires et des sportifs. Jean Robert Bindelé a ainsi demandé aux dirigeants des fédérations sportives nationales, des clubs et aux athlètes, en particulier et à tous les Congolais en général de prendre connaissance de ces textes : le décret n°2025-129



Les dirigeants de la DGS devant la presse/Adiac

du 18 avril 2025 fixant les modalités de sélection en équipe nationale et le décret n°2025-128 du 18 avril 2025

portant code d'éthique de la pratique du sport.

«Nous avons beaucoup d'athlètes qui ignorent leurs

droits et devoirs. Dans ces textes, ils trouveront toutes les réponses concernant les dispositions qui régissent les

«Nous avons beaucoup d'athlètes qui ignorent leurs droits et devoirs. Dans ces textes, ils trouveront toutes les réponses concernant les dispositions qui régissent les activités sportives, le rôle des dirigeants, des pratiquants et officiels techniques. Cette rencontre visait en réalité à lancer la campagne de vulgarisation des textes d'application du code du sport.»

activités sportives, le rôle des dirigeants, des pratiquants et officiels techniques. Cette rencontre visait en réalité à lancer la campagne de vulgarisation des textes d'application du code du sport. », a-t-il indiqué.

Gin Clord Samba Samba a abondé dans le même sens en explicitant les aspects techniques liés à la pratique du sport, le sponsoring, les primes, entre autres. Pour sa part, l'inspecteur général a rassuré que plusieurs autres textes vont suivre afin d'exploiter tous les contours du nouveau code de sport.

Ces orateurs ont promis de rester en contact permanent avec la presse dans le but de faciliter la compréhension de certains sujets par le public. Ils ont, par ailleurs, déploré le fait que les dirigeants des fédérations peinent à vulgariser le code du sport au sein de leurs structures respectives.

Rude Ngoma

EN VENTE

CAN FÉMININE 2025

Le Maroc et la RDC déjà sous pression

La deuxième journée de la Coupe d'Afrique des nations féminine qui débute ce mercredi 8 juillet s'annonce déjà décisive pour le Maroc, pays hôte tenu en échec 2-2 par la Zambie le 5 juillet lors de l'ouverture de la compétition. Les Lionnes de l'Atlas croiseront les Léopards de la République Démocratique du Congo, battues sèchement par le Sénégal 0-4 le 6 juillet. La Zambie jouera contre le Sénégal, premier du groupe A.

La compétition met aux prises douze équipes réparties en trois poules de quatre. Les deux premiers de chaque groupe et les deux meilleurs troisièmes disputeront les quarts de finale. La succession de l'Afrique du sud tenante du titre a été donc ouverte depuis le 5 juillet jusqu'au 26 du même mois. Les Sud africaines ont bien lancé la défense de leur titre en battant le 7 juillet le Ghana 2-0 et dans l'autre match du groupe, le Mali a pris le meilleur sur la Tanzanie 1-0. Le 11 juillet, le Ghana reçoit le Mali et la Tanzanie va en découdre avec l'Afrique du sud.

Le 6 juillet, le Nigeria a dominé la Tunisie 3-0 et l'Algérie s'est



Le Maroc et la Zambie en ouverture de la CAN féminine 2025-DR

imposée devant le Botswana 1-0. Le 10 juillet lors de la deuxième journée, la Tunisie affrontera l'Algérie et le Botswana jouera contre le Nigeria.

Le 12 juillet, lors de la troisième journée, le Maroc affrontera le Sénégal au même moment que Zambie-RDC.

Le 13 juillet, le Nigeria recevra l'Algérie au même moment que Tunisie-Botswana.

Le 14 juillet, Afrique du Sud-Mali et Ghana-Tanzanie seront au menu.

Les quarts de finale sont prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. La finale le 26 juillet, un jour après le match de classement pour la 3e place.

James Golden Eloué

DÉCOUVERTE

Immersion sur la richesse chinoise de l'art Muqam ouïghour

Une délégation de journalistes venus de plusieurs pays dont le Congo a récemment visité le théâtre d'art Muqam du Xinjiang. Ils y ont découvert la richesse de l'art Muqam ouïghour qui intègre chants, danses, musique folkloriques et classiques.



Une performance de l'art muqam ouïghour/Adiac contribuera à promouvoir la compréhension et l'appréciation de la culture ouïghour dans le monde entier », a déclaré Chen Wei, metteuse en scène d'opéra et professeure au Conservatoire de musique de Chine. Pour finir, les journalistes ont eu l'opportunité d'assister à des spectacles qui leur ont permis de mieux s'imprégner de cette culture riche et fascinante. Notons que, l'art muqam ouïghour du Xinjiang, en Chine, a développé quatre principaux styles régionaux : les Douze Muqams, le Dolan Muqam, le Turpan Muqam et le H ami Muqam. Chaque style possède ses propres caractéristiques.

De notre envoyée en Chine, Gloria Imelda Lossele

Le Muqam ouïghour est un spectacle de musique et de danse traditionnelle qui tisse un récit captivant de l'histoire et des traditions du peuple ouïghour. Il combine divers éléments artistiques, tels que la musique, la danse et le conte, pour créer une expérience fascinante pour le public. Les journalistes ont pu constater la richesse de cet art qui est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En effet, ce lieu est un symbole de la culture ouïghour et abrite plusieurs troupes artistiques, mettant en avant diverses formes d'expression, notamment l'acrobatie, les percussions. Le théâtre organise chaque année des représentations de grande envergure

dans la région autonome, offrant ainsi à la communauté une expérience culturelle exceptionnelle. Lors de leur visite, les journalistes ont également se sont fait une idée de la capacité de l'art Muqam ouïghour à transcender les frontières et à favoriser la compréhension entre les cultures. Ce théâtre accueille régulièrement des performances de danseurs du Kazakhstan, d'Ouzbékistan et de talents locaux, témoignant de la richesse de la coopération culturelle internationale.

La visite du théâtre d'art Muqam du Xinjiang a permis aux journalistes de se faire une idée de la richesse de l'art Muqam ouïghour et de constater l'importance de la préservation de ce patrimoine culturel. « Une expérience qui

La guinguette africaine de Suresnes, top départ dans l'ambiance !

Depuis le samedi 5 juillet, et ce jusqu'au 24 août, le rendez-vous estival de la région parisienne, à l'ambiance des bars dancing des deux rives du fleuve Congo, a rouvert son esplanade du Mont Valérien à Suresnes



Top départ de la guinguette africaine de Suresnes 2025-DR

Après le temps de la cérémonie d'ouverture du promoteur de la guinguette africaine et l'équipe de ses bénévoles, Guillaume Boudy, maire de Suresnes, a donné le top départ des prochaines sept fins de semaines estivales consécutives, excepté celle du 12 au 13 juillet.

Pour sa quatorzième édition au gîte du Centre aéré des Landes, la Guinguette africaine de Suresnes a retrouvé sa convivialité autour de ses soirées gastronomiques, musicales et de découverte de l'artisanat.

Les organisateurs effectueront un brin de rappel à chaque date anniversaire aux célébrations des fêtes respectives d'accession à l'indépendance des pays africains.

En guise de rappel, suivent ici quelques-unes de ces dates d'accession à l'indépendance en Afrique. 1er août 1960 : Bénin ; 03 août 1960 : Niger ; 07 août 1960 : Côte d'Ivoire ; 11 août 1960 : Tchad ; 13 août 1960 : Centrafrique ; 15 août 1960 : République du Congo ; 17 août 1960 : Gabon ; et, 20 août 1960 : Sénégal.

Marie Alfred Ngoma